



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90

fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'École : Le Conseil d'École est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'École adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Jeudi 18 juin 2020 – 18h à 19h30

Ordre du jour :

- Effectifs prévus à la rentrée et organisation pédagogique,
- Hygiène et Sécurité, en lien avec la crise sanitaire,
- Coopérative scolaire,
- Bilan des projets pédagogiques,
- Bilan des actions de l'APE et projets,
- Questions diverses

Personnes présentes : *M. Gittard, Mme Merel, Mme Renaudo (parents délégués), Mme Fleury, Mme Gatta, Mme Pain (enseignantes), Mme Bessone, Mme Bonnamy (ATSEM), Mme Deroo (DDEN), M. Murriss et Mme Blain-Descormier (adjoints au maire).*

Personnes excusées : *Mme Marconi, Mme Kreutz (enseignante), Mme Testard (enseignante RASED).*

Secrétaire : *Mme Gatta*

Effectifs prévus à la rentrée de septembre 2020 et organisation pédagogique :

15 départs de l'école :

- 12 élèves de CM2 quittent l'école pour passer en 6^{ème}.
- 3 élèves radiés, 1 qui devait entrer en CE1, 1 en CP, et 1 en MS.

10 entrées : 9 PS + 1 CM2

PS : 9 - MS : 16 - GS : 5 - CP : 8 - CE1 : 17 - CE2 : 11 - CM1 : 11 - CM2 : 14

Classe de PS-MS (Mme Matray): 25 élèves

Classe de GS-CE1 (Mme Fleury) : 22 élèves

Classe de CP – CE2 (Mme Gatta) : 19 élèves

Classe de CM1 – CM2 : 25 élèves

Il n'y aura pas de livret scolaire au second semestre.

Le calendrier des vacances scolaires est maintenu.

Un dispositif de vacances apprenantes est proposé par l'Éducation Nationale. Des renseignements peuvent être trouvés sur vacancesapprenantes.gouv.fr

Hygiène et Sécurité, en lien avec la crise sanitaire :

- Le ménage réalisé par le personnel municipal nous donne entière satisfaction.

Nous aimerions pouvoir garder un fonctionnement de ce type. Pour la rentrée de septembre, nous n'avons pas encore suffisamment d'informations concernant le protocole sanitaire qui devra être mis en place. Mais peut-être faut-il déjà réfléchir à la possibilité de continuer le ménage avec du personnel municipal, en tenant compte du fait que les ATSEM seront dans leurs classes.

À partir de lundi, et pour la rentrée de septembre, nous souhaitons un nettoyage des sanitaires le midi également.

- Le nouveau protocole sanitaire a permis la reprise, lundi 22 juin, de la majorité des élèves. Plus de 75 % sont de retour.

- Nous renouvelerons la chaîne d'alerte l'an prochain. Un mot sera distribué à cet effet dès la rentrée.

Coopérative scolaire :

- La cotisation proposée aux parents en 2020/21 ne changera pas : 20 € pour un enfant, plus 10 € par frère et sœur.

L'utilisation des crédits alloués par la municipalité :

Pour 2019-20, la subvention municipale était de 3 575 €. Elle a été utilisée ainsi :

- Fonctionnement (cotisation OCCE, frais divers) : 309,43 €
- Sorties scolaires (bus pour classe découverte) : 500 €

- Projets (matériel + intervenants) : cour de récréation, jardin, printemps des poètes, carnaval, semaine du goût, tennis : 954,67 €

TOTAL : 1764,1 €
Solde créditeur : 1810,90 €

Le solde créditeur est important car seule une sortie (classe découverte des CM) a pu être effectuée en raison du protocole sanitaire. L'argent excédentaire servira à réaliser des sorties en début d'année prochaine et à acheter un Ipad pour la classe de Mme Fleury.

Les cotisations des parents ont servi à des petits achats : livres, abonnements, petit matériel, jeux, plantations...

Pour 2020-21, la mairie nous subventionne à hauteur de 3 625 €.

La signature du bilan comptable aura lieu en septembre, pour un retour à l'OCCE.

Bilan des projets pédagogiques :

Mmes Gatta et Pain ont demandé une classe découverte au Conseil Général pour 2020-21. Normalement, c'est au tour de l'école du village d'être subventionnée par la mairie pour les classes découverte, mais aucune enseignante du village n'a effectué de demande. Si nous avons la chance de partir, nous demanderons une subvention municipale. Si celle-ci est refusée, nous demanderons le complément aux parents.

- Le journal de l'école : le n°8 a été diffusé en ligne, grâce à un lien transmis par mail à toutes les familles. La diffusion a été suivie d'un sondage en ligne (réponses anonymes) pour savoir dans quelle mesure le journal est lu et apprécié dans les familles. Il s'avère que l'expérience est positive, avec, au 8 juin, 70 réponses. 84 % ont lu le journal et 90 % l'apprécient et souhaitent voir sa parution continuer. Nous avons eu également de nombreux commentaires positifs, ce qui nous fait plaisir. Certains ont regretté la mauvaise qualité des photos. Nous en sommes conscientes, mais la lourdeur du fichier nous a obligées à le réduire pour pouvoir le mettre en ligne avec un logiciel gratuit sécurisé (d'autres logiciels permettent la même chose mais en rendant l'accès public).
- En raison de la fermeture des écoles et de la réouverture partielle, les projets prévus n'ont malheureusement pas pu être réalisés.

Bilan des actions de l'APE et projets

En raison de la crise sanitaire, toutes les manifestations prévues ont été annulées.

L'APE recherche des parents volontaires pour les aider à poursuivre leurs activités. Il est très important, pour maintenir des actions hors temps scolaire, que l'APE puisse perdurer.

Questions diverses

Un problème est soulevé :

En mars, juste avant la fermeture des écoles, à la cantine, un élève de CM2 aurait raconté à ses copains des scènes pornographiques, à côté d'un enfant de CE1. Celui-ci a rapporté à ses parents les scènes entendues.

Les parents concernés ont « réglé » l'histoire. La directrice propose de contacter la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) pour être conseillée sur les actions à entreprendre.

Note de la directrice au 25/06 : La BPDJ viendra lors de la réunion de rentrée des CM1-CM2 afin d'informer les parents des risques liés à Internet. L'infirmière du collège sera informée de la situation afin qu'une vigilance à ce sujet soit mise en place.

La secrétaire, C. Gatta

La directrice, B. Pain